

Egalité. L'association Femmes d'entreprise d'Europe organise le 10 septembre à Toulouse les 4^{es} rencontres européennes Femmes et Entreprises. L'occasion pour Claire Dutertre, sa présidente, de rappeler les enjeux de la mixité homme-femme dans le monde du travail.

Mixité homme-femme : un atout pour l'entreprise

Quels sont les objectifs de ces 4^{es} rencontres européennes Femmes et entreprises ?

Nous allons réveiller les esprits sur les enjeux importants que représente la mixité homme-femme dans le monde du travail. L'ignorance en la matière est considérable, tant au niveau des dirigeants que des salariés. L'idée est de tendre vers un équilibre plus réussi entre les hommes et les femmes dans le monde du travail. Pour cela, il faut associer aussi les hommes.

Pourtant des dispositifs existent pour « assurer » l'égalité. Ces manifestations ont-elles encore leur utilité ?

Plus que jamais, dans la mesure où ces dispositifs ne sont appliqués que par 3 % des entreprises en France. C'est alarmant. Les dirigeants ne sont souvent pas au courant, notamment dans les PME. Les plus grandes entreprises, elles, font souvent fi de ces questions, considérant que ce sont des contraintes supplémentaires.

Comment les convaincre dans ce cas ?

Il ne s'agit pas de compliquer la vie des entrepreneurs,

mais de parler des enjeux en termes de performance, de qualité : la place des femmes dans le monde du travail est, de ce point de vue, déterminante. Les hommes partent aujourd'hui massivement à la retraite, tandis que les femmes arrivent en masse dans le monde du travail. Nous sommes donc face à des problèmes de formation initiale, de formation continue, d'adéquation des formations vis-à-vis de métiers où les femmes ne sont pas présentes parce qu'on ne les oriente pas correctement. Nous sommes aussi confrontés à des problèmes de promotion et de gestion de carrière considérables, de conciliation vie professionnelle-vie privée, etc.

Sur ce dernier point, quelle est votre approche ?

Je considère que ce problème n'est pas propre aux femmes ; il faut d'ailleurs cesser de les victimiser. Cela suppose une véritable culture d'entreprise où l'on considère que les hommes sont des professionnels mais aussi des pères et ont une vie de famille au même titre que les femmes. D'où l'intérêt de la Charte de la parentalité en entreprise qui



DR
Claire Dutertre.

vient d'être lancée. Sur le plan législatif, nous sommes donc bien dotés. En revanche, sur le plan de la pratique, nous avons 40 ans de retard !

En matière de performance, les femmes constituent-elles un atout ?

Nous avons invité le directeur des relations sociales du groupe PSA Peugeot Citroën, première entreprise à obtenir le label « Égalité professionnelle ». Il expliquera effectivement pourquoi la mixité homme-femme est, pour son groupe, un gage de performance et d'excellence.

La mixité fait, en outre, partie des critères retenus par les

systèmes de notation internationale. Si elles veulent aujourd'hui gagner des parts de marché, les entreprises doivent travailler sur ces sujets.

Quid des PME, comment vont-elles être incitées à prendre ce chemin ?

Si l'on reprend l'exemple de PSA, le groupe demande à tous ses fournisseurs de s'inscrire dans la même démarche. C'est pour le groupe une manière d'inciter les PME à s'y mettre.

Vous recevrez également des dirigeantes d'entreprises roumaines, hongroises et tchèques. Comment la France se situe-t-elle en Europe sur ces questions ?

Les femmes de l'Est ont, par comparaison, moins de problèmes que nous sur le plan de la conciliation vie professionnelle-vie privée. Ceci en raison du passé égalitaire des régimes de ces pays. L'égalité hommes-femmes y est une évidence. Ces femmes sont cependant en quête de nouvelles libertés, ce qui nous donne un air nouveau dans la mesure où, en France, on a l'impression que nous n'avons plus rien à conquérir, que nos

ainées l'ont fait pour nous. Pourtant, le monde a changé, et ce sont d'autres choses qu'il nous faut conquérir : notre liberté de penser, de choisir un métier, d'oser ambitionner une carrière...

Vous aviez annoncé l'an dernier la mise en place d'actions pilotes. Où en êtes-vous ?

Nous sommes en train de finaliser avec le rectorat un accord de partenariat. Il s'agit de mener une expérience pilote auprès de jeunes d'un ou deux collèges de l'académie de Toulouse avec lesquels nous parlerons de l'orientation, des métiers et de leurs représentations.

L'association va, par ailleurs,

mettre en place une structure d'accompagnement à la création d'entreprise à plusieurs. On constate en effet que les femmes qui créent des entreprises grâce au microcrédit rencontrent de grandes difficultés. Elles ont besoin de moyens financiers supplémentaires et d'être accompagnées. L'idée, c'est de créer une entreprise à plusieurs, chacune gardant sa structure juridique, en mutualisant des moyens, en partageant une politique marketing et commerciale commune, en jouant sur la complémentarité de compétence.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
AGNÈS BERGON**

CRÉER, SE FORMER, ÉVOLUER...

Les 4^{es} rencontres européennes Femmes et Entreprises auront lieu le 10 septembre à l'université des sciences sociales de Toulouse. Elles s'adressent aux créatrices, aux salariées et aux femmes en recherche d'emploi. Au programme, des conférences débats, des ateliers sur les thèmes suivants : orientation et formation initiale, diversité des métiers, formation continue, promotion des carrières, entrepreneuriat féminin, parentalité dans l'entreprise, égalité salariale, conciliation vie pro-vie privé, modes de garde... Plus de 1 000 personnes sont attendues à Toulouse pour cette 4^e édition.

Inscription obligatoire au 05 61 57 24 75.

www.femmes-et-entreprises.com